Image not found or type unknown

Facture Artisan recours suite a relance

Par **henry marc**, le **20/07/2017** à **20:06**

Bonjour,

J'ai fait appel en février 2015 à un electricien. Un devis a été établi pour une partie majoritaire des travaux pour lequel j'ai donné mon accord. Quelques travaux supplémentaires ont été réalisé sans devis supplémentaire. Une première facture correspondante au devis m'a été envoyé le 07/03/2015, cependant, je ne l'ai pas réglé du fait de ces quelques travaux manquants sur la facture. Une deuxième facture m'a été envoyé après multiples rappels de ma part fin septembre 2015 mais cette fois ci avec un détail en heures travaillées et non plus en acte... Le surplus est de 3200€ !!!!!! J'ai refusé le réglement après une entrevue avec l'artisan spécifiant que le montant était inconsidéré, le détail incompréhensible et que la fin de chantier montrait des anomalies. J'ai versé un acompte de 2000€ à cette date (correspondant aux travaux de la premère facture)Depuis plus de nouvelles !!
La semaine dernière, l'artisan me met en demeure de payer le solde (4000€) Quels sont mes recours?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés